

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2016-2017

Table des matières

Informations sur le Cartel intersyndical	3
Mot du président	5
Rapports et PV 2016-2017	6
Bureau	6
Comité	6
Assemblée des délégué-e-s (AD)	6
Séances avec la délégation aux ressources humaines du Conseil d'Etat (delCERH)	6
Présentation du Cartel aux nouveaux membres du PAT	6
Caisse de pension de l'Etat de Genève	7
SCORE	7
Intégration du SSP et du SEV	8
Commission Santé Sécurité au Travail (COSST)	8
Groupe de pilotage - Gestion des absences (GAB)	8
Commissions paritaires - pénibilité - diverses	9
Diffusion des informations syndicales	9
Manifestations - rassemblements - journées syndicales	9
Votations - prises de position - soutiens	9
CGAS (communauté genevoise d'action syndicale) - partis politiques	9
Délégué-e-s	9

Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné

• Case postale 5434 • 1211 GE 11 • info@CARTEL-ge.ch • www.cartel-ge.ch

Bureau: (élu le 21 juin 2016)

Président : Marc Simeth

Trésorière : Yannick Bourquenez-Perrros

Membres : Virginie Pasini, Davide de Filippo, Patrick Flury, Laurent Vité

Organisations membres:

AGEEP

Association genevoise des employé-e-s des écoles professionnelles

• 4, rue de la Prairie • 1202 Genève • ageep@infomaniak.ch • www.ageep.ch

FAMCO

Fédération des associations des maîtres du cycle d'orientation (Genève)

• 14, bd Georges-Favon • case postale 5434 • 1211 Genève 11 • info@famco-ge.ch • www.famco-ge.ch

FAPCEGM-HEM

Fédération des associations du personnel enseignant, administratif et technique de la confédération des écoles genevoises de musique, danse, théâtre, rythmique Jaques-Dalcroze et de la haute école de musique •

contact@fapcegm-hem.org • www.fapcegm-hem.org

SEV

Syndicat du personnel des transports

• Terreaux-du-Temple 6 • 1201 Genève • sev-geneve@sev-online.ch • www.sev-online.ch

SIT

Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs

• 16, rue des Chaudronniers • case postale 3287 • 1211 Genève 3 • sit@sit-syndicat.ch • www.sit-syndicat.ch

SPG

Société pédagogique genevoise

• 14, bd Georges-Favon • case postale 5434 • 1211 Genève 11 • spg@infomaniak.ch • www.spg-syndicat.ch

SPJ

Syndicat de la police judiciaire

• case postale 142 • 1211 Genève 8 • www.spj-geneve.ch

SSP

Syndicat des services publics

• Terreaux-du-Temple 6 • 1201 Genève • secretariat@sspge.ch • www.sspge.ch

UCESG

Union du corps enseignant secondaire genevois

• 6, rue Tour-de-Boël • case postale 5521 • 1211 Genève 11 • secretariat@union-ge.ch • www.union-ge.ch

UFAC

Union des fonctionnaires de l'administration cantonale

• case postale 3819 • 1211 Genève 3 • www.ufac-ge.ch

UPCP

Union du personnel du corps de police

• Route des Jeunes 12 • 1227 Carouge • www.upcp.ch

Mot du président

L'année de la raison et d'un semblant de dialogue.

Après l'année des superlatifs qu'a été 2015-2016, on peut dire que l'année écoulée a été celle de la raison. En effet, le Conseil d'État (CE) a compris que les attaques frontales n'avaient comme corollaire qu'une forte mobilisation et a opté pour une stratégie axée sur un semblant de dialogue.

Grâce au mouvement fort de l'automne 2015, le CE n'a pas osé proposer de nouvelles mesures structurelles l'année suivante pour accompagner le budget 2017 et a décidé de verser l'annuité au personnel de l'État. Néanmoins, le CE a maintenu son cap au niveau des coupes linéaires qui n'ont pas été suspendues. Rien n'est stabilisé à l'heure de notre AD statutaire et il faudra être vigilants et réactifs dès le mois d'août quand nous en saurons plus sur le projet de budget 2018 (qui devrait malgré tout être raisonnable, année électorale oblige...).

Cependant, le PL SCORE a été ressorti du placard où il semblait avoir été oublié pour laisser la place à l'énorme dossier qu'est la CPEG et le Cartel a jusqu'au 1er juillet pour faire des remarques ou des demandes d'amendements.

De même, sur la situation de la CPEG, nous avons obtenu une prolongation jusqu'à fin septembre, mi-octobre, pour pouvoir nous prononcer sur la stratégie à défendre. Nous avons devant nous trois projets différents mais peut-être aussi complémentaires et transversaux. L'initiative parlementaire a été renvoyée en commission, mais elle est prête à être utilisée au bon moment, les initiatives liées au PAV et qui lient le sort de la CPEG avec le projet de l'ASLOCA d'y construire des logements sont appelées à être lancées en septembre et la variante explorée avec le CE est encore à analyser et à discuter (journée syndicale prévue le 12 septembre).

Les deux énormes dossiers que je viens de mentionner appellent de ma part ce commentaire teinté d'une forte inquiétude. Ces projets amènent un risque non négligeable de rupture de l'unité syndicale, à peine retrouvée. En effet, aussi bien sur la CPEG que sur SCORE, les associations semblent tenir des discours bien différents et des velléités corporatistes semblent ressortir du placard où elles avaient été laissées ces dernières années. Ne faisons pas l'erreur de la division entre nous, le Conseil d'Etat n'a pas besoin de ce cadeau et nos collègues ne le comprendraient pas. L'unité syndicale est primordiale!

Et donc, justement, un gros point de satisfaction pour le Cartel est le retour au sein de celui-ci du SSP et du SEV (dans l'ordre). L'unité syndicale des services publics est ainsi réalisée et nous rend plus forts. Bravo!

Une autre bonne nouvelle, c'est le nouveau site internet du Cartel, tout orange, tout beau, tout fonctionnel! Un grand merci à Ola Serhan qui avait rejoint le bureau en cours de route (septembre 2016) pour s'atteler à cette tâche importante. Ola a maintenant donné la responsabilité du site à Frédéric Hiltbrand qui est le webmestre actuel.

Un grand merci aux membres du bureau du Cartel pour leur soutien et leur excellent travail tout au long de l'année. Malheureusement, plusieurs arrêtent leur mandat et je me permets de lancer un appel aux candidatures pour l'année prochaine. Le bureau a besoin de deux membres et le Cartel a besoin d'un-e trésorier-ère. D'avance merci!

Rapports et PV 2016-2017

L'ensemble des PVs du comité ou des assemblées des délégué-e-s de l'année écoulée complète ce rapport d'activité. Je tiens à remercier ici l'excellence du travail de notre ami Laurent Vité pour cette tâche difficile qu'il a rempli à la satisfaction de tous.

Bureau

Le bureau, composé cette année de cinq membres plus le président, s'est rencontré chaque semaine.

J'adresse mes remerciements les plus chaleureux aux membres et à la trésorière du bureau pour leur travail.

Membres : voir ci-dessus.

Comité

Le calendrier proposé et régulièrement actualisé a été quelque peu chamboulé cette année à cause des dossiers en cours. La fréquence de base d'une séance de deux heures toutes les deux semaines reste plus que jamais nécessaire en raison du calendrier syndical.

Merci aux collègues qui ont assuré une présence régulière durant l'année 2016-2017.

Le comité s'est réuni au local de la SPG, au 14 bd Georges-Favon. Merci à la SPG et à Laurent Vité, son président, ainsi qu'à la FAMCO et à ses présidentes Salima Moyard et Virginie Pasini de nous accueillir en ses bureaux.

Assemblées des délégué-e-s (AD)

Quatre AD, avec celle de ce soir, se sont tenues cette année. Toutes les AD ont eu lieu au SIT, 16 rue des Chaudronniers. Merci au SIT et à Davide De Filippo, nouveau secrétaire général, de nous accueillir en ses locaux.

La participation aux AD est forte, signe que les dossiers à traiter sont importants et signe aussi du bon fonctionnement et de la cohésion du Cartel (à nouveau au complet). Cependant, une demande de changement des statuts pour modifier le fonctionnement de l'AD est en préparation. Nous serons appelés à voter là-dessus.

Séances avec la délégation aux ressources humaines du Conseil d'Etat (delCERH)

La participation des membres délégué-e-s par les diverses organisations du Cartel a été bien suivie cette année. Le Cartel note que le Conseil d'Etat, malheureusement, ne discute avec le Cartel que sous la pression.

Le dialogue avec le partenaire social n'est pas utilisé à bon escient, le Cartel est souvent mis devant le fait accompli (mesures structurelles, budgets, coupes linéaires, SCORE...) Nous déplorons cet état de fait et appelons le Conseil d'Etat à bien vouloir changer sa manière de nous consulter, surtout en cette année d'élections...

Présentation du Cartel aux nouveaux membres du PAT

Le Cartel, à quatre reprises, a rencontré les nouveaux fonctionnaires du personnel administratif et technique (PAT) lors des journées organisées par l'Office du personnel de l'Etat pour leur présenter les associations professionnelles. Un grand merci à Patrick Flury qui s'est occupé de cette charge toute l'année.

Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève

Dans la recherche d'une solution pour assurer un avenir plus serein à la CPEG et des rentes suffisantes au personnel de l'Etat, le Cartel a exploré avec le CE une option avec une capitalisation de 4,7 milliards avec un objectif de rente initial de 58-59%, comparé aux 60% actuels, compte tenu du nouvel âge pivot, ou aux 54% qui s'appliquerait en 2019 en l'absence de loi de capitalisation adoptée en 2018. Cependant, l'option du CE impliquerait un changement de primauté (passage de la primauté des prestations en primauté des cotisations). A côté de cela, une initiative en 6 points est en gestation au sein de la gauche syndicale et associative. Celle-ci est co-organisée par l'Association de défense des locataires (Asloca) et le Cartel. Pour assurer l'équilibre financier à long terme de la CPEG, elle propose de lui transférer les droits à bâtir du périmètre du PAV et elle cherche à pérenniser la « primauté de prestation » de la caisse et à assurer le niveau des prestations à leur niveau actuel. Cette initiative est soutenue par le Cartel intersyndical. Si on ajoute à l'équation le projet de recapitalisation partielle déposée par la gauche au Grand Conseil, ces initiatives conjointes sont peut-être la solution que le Cartel cherche pour résoudre les problèmes de la CPEG. D'un côté, on éviterait d'augmenter l'endettement de l'Etat et de l'autre, on construirait du logement. Elle pourrait venir en plus ou à la suite de la solution explorée en ce moment avec le Conseil d'Etat qui s'est déclaré prêt à entendre, voire à soutenir, toute proposition lui évitant de casser sa tirelire.

Début juin, nous avons imposé notre calendrier au CE en lui expliquant que nous avons besoin de temps pour débattre et envisager la meilleure solution possible pour les rentes des employé-e-s de l'Etat. Une journée syndicale se tiendra le 12 septembre. Un groupe de travail pour son organisation et son bon déroulement a été mis en place.

Pour mémoire, Geneviève Preti, Jean-Louis Rimaz et Marc Simeth représentent le Cartel à ce GT qui est aussi composé de Michael Papparou, Karim Kridi et Jean-Jacques Bodenmann, tous trois membres du comité de la CPEG. Un grand merci au groupe.

SCORE

En octobre 2016, le groupe de travail SCORE et l'OPE sont arrivés au point où le travail prévu par la phase 1 a été effectué. Dans la foulée, le Cartel a écrit un courrier faisant état d'un grand nombre de demandes et de réserves et qui ont abouti à une prolongation de cette phase 1. D'un commun accord, il a été décidé de commencer tout de même en parallèle la phase 2, étude de la courbe salariale, pour pouvoir étudier la grille de fonctions avec la courbe salariale et avoir du temps pour passer à la phase trois dédiée à corriger le système. Seulement, en décembre 2016, le CE a enfin daigné répondre à notre courrier d'octobre et nous a annoncé l'annulation des discussions sur SCORE pour des raisons temporelles: "cela fait 7 ans que ce dossier se discute avec les associations professionnelles, ce n'est plus acceptable", dixit François Longchamp. Ce qui est totalement faux car le vrai travail de consultation avec les syndicats n'a commencé qu'en septembre 2015.

Ce n'est qu'en mai 2017 qu'il a finalement déposé un avant-projet de loi qui a la particularité de sortir la grille des salaires de la loi pour les mettre dans un règlement.

Il apparaît que le système SCORE constitue une mauvaise réponse ('New Public Management' et esprit d'entreprise) à des bonnes questions (réactualisation indispensable du Système d'Evaluation des Fonctions SEF, besoin de nouveaux paramètres et de plus d'équité).

Au lieu d'être un système Simplifié - Cohérent - Ouvert - Revalorisateur - Equitable, SCORE est compliqué, entaché d'incohérences, largement opaque, orienté en faveur des fonctions d'encadrement et très peu équitable (même pour le critère, pourtant 'standardisé', des formations utiles au poste).

Un nouveau système aurait du *dès le départ* être discuté avec les organisations du personnel, ou, *au moins*, être transparent, accessible et ouvert à des négociations en vue d'un compromis acceptable. Non seulement cela n'a pas été le cas, mais c'est devenu l'occasion pour le Conseil d'Etat de s'approprier l'ensemble du volet "traitements" (grille, salaires, primes & indemnités, rémunération initiale, etc.).

Non seulement l'avant projet de loi SCORE n'offre aucune garantie pour le personnel de l'Etat (pas même celle de salaires 'bloqués' pour les 42% de 'perdants', soit plus de 12'000 personnes !), mais il ne paraît en l'état pas "réformable".

Pour mémoire, Michel Vincent, Davide De Filippo, Lionel Godinat et Marco Spagnoli nous ont représenté lors de la phase 1 de ce GT. Davide De Filippo, Lionel Godinat, Marco Spagnoli, Frédéric Mulmann, Julien Nicolet et Jean-Pierre Martinet nous ont représenté lors de la phase 2. Un grand merci à eux.

Intégration du SSP et du SEV

2016 a été l'année du renouveau de l'unité syndicale à Genève au sein du Cartel avec l'intégration du SSP et du SEV.

Commission Santé Sécurité au Travail (COSST)

Notre délégué à la commission santé sécurité au travail envoie à la présidence du Cartel l'ensemble des documents de cette commission. Pour mémoire, notre délégué est Luc Candolfi. Un grand merci à lui.

Groupe de pilotage - Gestion des absences (GAB)

Le rapport final du groupe de pilotage sur la gestion des absences de longue durée, élaboré en référence à la période allant du mois de septembre 2011 à juin 2015, a été validé par le Conseil d'Etat en mars 2016. Dès lors, les travaux du groupe de pilotage ont essentiellement concerné l'élaboration du nouveau dépliant « Santé et qualité de vie au travail », destiné à compléter ou remplacer l'ancien qui évoquait surtout la question du retour au travail pour les collaborateurs/trices atteint-e-s dans leur santé (le dispositif du service santé « cellule retour au travail » est maintenu pour certaines situations). L'employeur veut prioriser l'approche « lien au travail » et la conceptualise pour déléguer ces compétences et responsabiliser les RH. Nous avons donc questionné les intentions, les responsabilités et délégations et tenté de préserver ce qui existe et fonctionne. Le processus qui vise quand même, il faut le rappeler, à faire des économies suite à la 5^{ème} révision de l'AI, a l'ambition à la fois de prévenir l'absence, de protéger la santé des employé-e-s, et d'assurer une reprise du travail rapide, dans la mesure du possible. Ces intentions louables devraient être des évidences pour tout employeur respectueux. Le Conseil d'Etat promet donc ce à quoi il est obligé. Le déploiement des principes relatifs au « lien au travail » n'est pas évident dans tous les départements, en particulier dans le plus important en termes de personnels, à savoir le DIP. La place et le rôle de la hiérarchie et des ressources humaines (RH) diffère passablement suivant les départements et les risques liés à une forme de toute puissance des RH n'est pas à négliger. Une chose a néanmoins été clairement établie : la place du syndicat est reconnue à part entière dans l'accompagnement des personnes, considérée comme bénéfique du moment qu'elle est sollicitée par le ou la collègue concerné-e. Ainsi, les représentant-e-s syndicaux ne doivent pas hésiter à dénoncer les entraves qu'ils ou elles pourraient rencontrer face à une hiérarchie bornée ou un service RH incompetent dans l'accompagnement des personnes atteintes dans leur santé !

Lien du flyer GAB: <http://ge.ch/etat-employeur/qualite-de-vie-au-travail>

Pour mémoire, Françoise Weber et Olivier Baud nous représentent à ce GT. Un grand merci.

Commissions paritaires - pénibilité - diverses

Pas de rapport d'activité à soumettre.

Diffusion des informations syndicales

La diffusion d'information par le canal électronique a été grandement facilitée par la création du nouveau site internet du Cartel, avec une newsletter plus simple à créer, comme à envoyer.

Manifestations – rassemblements - journées syndicales

Plusieurs rassemblements ont été organisés cette année avec des mobilisations assez faibles (décembre 2016: budget et RIE III et mai 2017: CPEG).

Une journée syndicale sur RIE III, SCORE et la CPEG a eu lieu en novembre 2016 et une soirée et une demi-journée les 16 et 27 mars 2017 sur la CPEG.

Deux assemblées générales du personnel de l'Etat ont eu lieu durant cette année pour informer sur les dossiers du moment.

Bravo à toutes et à tous pour votre mobilisation et votre combativité. Restons unis et alertes et prêts à nous remobiliser cet automne!

Votations – prises de position – soutiens

Le Cartel a participé à la vie syndicale et démocratique genevoise en prenant position sur plusieurs objets soumis à votation tels que la RIE III (grande victoire !) ou PV 2020 (en cours).

CGAS (communauté genevoise d'action syndicale) – partis politiques

Le Cartel a pris part à plusieurs actions de la CGAS, avec la RIE III et le cortège du 1^{er} mai.

Le Cartel a également noué des contacts avec les partis politiques, soit en rendez-vous direct soit lors des rencontres avec les partis de l'alternative.

Délégué-e-s

L'option a été prise de mentionner les délégué-e-s au fur et à mesure des rubriques du rapport. Que toutes et tous, militant-e-s ou secrétaires syndicaux/ales soient ici encore remercié-e-s pour leur travail indispensable, donné sans compter. Et que les éventuelles erreurs ou omissions, totalement involontaires, soient pardonnées.

Rapport d'activité présenté par le président lors de l'Assemblée du 20 juin 2017 du Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné.

Pour le bureau du Cartel,

